

13 septembre

**Projet d'Adresse en réponse au Discours du Trône, présenté, au nom de la
commission spéciale, par M. Ch. Rogier**

PROJET D'ADRESSE

13 / 6^e 1871

EN RÉPONSE

Sur Discours du Trône.

Sire,

En posant le pied sur le sol de la Belgique, Votre Majesté fut saluée par les acclamations unanimes du peuple Belge ; chaque jour ce peuple a senti se resserrer les liens qui l'attachent au Chef qu'il s'est choisi et qui a si noblement répondu à sa confiance. Recevez de nouveau, Sire, l'hommage du dévouement et de la reconnaissance de la Nation dont nous sommes ici les organes.

Trop confiante en la foi des traités proposés et garantis par les cinq Puissances et acceptés par la Hollande, la Belgique se livrait à la joie de posséder celui qu'elle regardait comme le gage de son bonheur et de ses relations amicales avec les autres États, lorsqu'une force ennemie a tenté subitement de l'envahir. Notre jeune armée, disséminée sur tous les points du territoire, privée de chefs expérimentés, fut surprise et non vaincue. Une Nation généreuse nous prêta son assistance et défendit chez nous notre révolution et la sienne, dont le sort ne saurait désormais être mis en péril sans exposer l'Europe à des bouleversements qui compromettraient pour long-temps son repos. Tout en regrettant que l'imminence du danger n'ait pas permis au Gouvernement de réunir les mandataires de la Nation, pour sanctionner les mesures commandées par le salut de l'État, la Belgique a vu avec reconnaissance qu'elle pouvait compter sur l'amitié du peuple français et sur le bienveillant appui de son illustre Monarque.

Votre Majesté nous informe que des négociations sont ouvertes pour terminer nos différends avec la Hollande. Nous sommes convaincus, Sire, que,

conformément à vos nobles paroles, l'honneur et les intérêts du peuple Belge y seront défendus avec persévérance et dignité. Au moment même où la Belgique venait de donner à l'Europe un témoignage éclatant de ses vues pacifiques et conciliatrices, la Hollande a rompu l'armistice; notre déloyal adversaire ne peut avoir amélioré sa position en violant la foi jurée.

Si cette paix que nous désirons, ne pouvait s'obtenir à des conditions honorables, nous osons, Sire, vous en donner l'assurance, il n'est point de sacrifices que la Belgique ne s'imposât pour le maintien de ses droits.

Les suites inévitables d'une grande commotion politique, la perspective d'une guerre que nous pensions avoir conjurée, quelques causes plus anciennes et d'autres qui se rattachent à l'état général de l'Europe, ont été nuisibles aux intérêts de l'industrie et du commerce. La Chambre des Représentans voit avec satisfaction la sollicitude de Votre Majesté pour ces souffrances auxquelles le Gouvernement ne peut accorder un trop vif intérêt. Nous serons prêts à concourir avec lui à toutes les mesures que nous croirons utiles à ces deux sources de la prospérité publique.

Nous accueillons l'espérance que des négociations pourront être ouvertes à cet égard, à l'aide des rapports déjà établis avec deux puissances voisines, et que nous désirons, comme Votre Majesté, de voir bientôt s'étendre aux autres États.

L'ordre et l'économie dans les dépenses publiques sont une des conditions essentielles de la prospérité des nations. Les vues que Votre Majesté nous communique sur cet objet important, sont aussi celles de la Chambre. Elle ne négligera rien pour les mettre en pratique, et pour alléger, autant que les besoins de l'État le permettront, les charges qui pèsent sur le peuple.

Si, par suite de notre neutralité, quelques-unes de nos forteresses ne pouvaient plus être qu'onéreuses à la Nation, nous nous flattons, Sire, que dans les négociations relatives à la démolition de ces places, le Gouvernement ne négligera rien de ce qui importe à la sûreté et à l'honneur de la Belgique.

La Chambre examinera avec empressement les projets qui lui sont annoncés; elle prêtera une attention particulière aux lois relatives à l'organisation militaire. L'expérience nous a appris que la bravoure la moins contestée ne peut, dans les armées, suppléer à l'absence d'une organisation forte, d'exercices fréquents et d'une sévère discipline. Le Gouvernement est convaincu comme nous de la nécessité de presser avec la plus grande activité la réorganisation de cette armée qui, dans peu de temps, sera en état de soutenir la lutte contre nos ennemis.

Sire, nous ne nous dissimulons pas les difficultés de notre commune position. Mais nous savons que pour fonder son indépendance et ses libertés, une Nation a besoin de courage et de persistance. Loin de se laisser abattre par un premier revers, elle s'instruit et retrempe ses forces aux épreuves même de l'adversité. Les Belges ont vu leur Roi affronter les dangers pour eux; ils sauront combattre et triompher avec lui, si le salut du pays le réclame; ils l'ont déjà récompensé par leur amour, ils sauront, si une nouvelle lutte les appelle, entourer sa couronne d'une gloire que la fortune ne pourra lui ravir.

Le Président, **DE GERLACHE.**
DESTOUELLES.
DE TREUX.
PAUL DEVAUX.
FLEUSSU.
GENDEBIEN.
LEBEAU.